



## Edito

Chères Saint-Martinoises,  
Chers Saint-Martinois,

Beaucoup d'entre vous nous demandent, mais où en est « Intermarché »... Le blocage écologique opéré par la Préfecture de Région a obligé le groupe « *Les Mousquetaires* » à réaliser une enquête environnementale sur 4 saisons. Celle-ci a révélé une zone humide remarquable de près de 300 m<sup>2</sup> qu'il est nécessaire de compenser 5 fois. Des solutions sont en voie d'être trouvées, et le dépôt du dossier « *environnemental* », auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, est prévu pour le mois de janvier. Son instruction est de 2 mois. De plus, le 23 décembre prochain, la validité du permis de construire touchera à sa fin ; l'enseigne de grande distribution a déjà demandé la prorogation du permis de construire pour 1 année supplémentaire, renouvelable une fois, montrant bien le choix de s'implanter dans notre commune. D'autre part, le rachat des « *Casino* » par le groupe, a nécessité la mise en veille de création de nouveaux magasins.

Je tenais aussi à remercier Magali CAZALIS, adjointe au maire depuis 2020, pour son investissement en faveur des Saint-Martinois. Magali a préféré laisser sa place à une autre conseillère municipale plus disponible. C'est tout à son honneur, et nous avons donc acté, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, la nomination d'Elodie GARAT à sa place.

A.LAPEGUE



## Conseil municipal 1<sup>er</sup> octobre

- Démission d'un adjoint et élection d'un nouvel adjoint ;
- Indemnités de fonctions des élus ;
- SYDEC : participation communale à la réparation de la lanterne vandalisée du parking de la salle socioculturelle ;
- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables ;
- Création d'un emploi à temps non-complet, de 20h par semaine, d'adjoint administratif ;
- Création d'un emploi non-permanent à temps non-complet, de 21h30 par semaine, d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité dû au recensement de la commune ;
- Création d'un emploi non-permanent à temps non-complet, de 10h30 par semaine, d'adjoint d'animation pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ;
- Création d'un emploi non-permanent à temps non-complet, de 7h45 par semaine, d'adjoint d'animation pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ;
- Informations et questions diverses :
  - \* Décision du Maire n° 5 : Acceptation de l'indemnisation du sinistre « dégradations sur bâtiments communaux » se montant à 34 764 € ;
  - \* Décision du Maire n° 6 : Procéder à des virements entre sections ;
  - \* Acquisition du Bar hôtel du fronton via l'Établissement Public Foncier Local des Landes.

## « Un joli vide grenier à Saint Martin de Hinx » !

Notre association « *A fond les manettes avec Enzo* » a organisé son premier vide grenier le dimanche 29 septembre 2024. Énormément de travail, beaucoup de solidarité et de bienveillance ont fait de cette journée une réussite. Nous remercions les 29 exposants présents, et tous les participants passés par notre comptoir pour découvrir notre association.

Mille mercis à toute l'équipe de bénévoles qui répond toujours présente, même si parfois on est un peu fou ... pour le réveil matinal (5h30), pour les 250 crêpes, pour la tenue du bar, pour la cuisson des taloas et pour la tenue du stand, etc.

Grâce à vous tous, une jolie recette d'environ 1200€ nous permettra de continuer notre aventure pour aider Enzo et bien d'autres personnes porteuses de Handicap. Vous pouvez retrouver toutes nos activités sur notre compte Facebook ou Instagram. Une cagnotte en ligne est également disponible sur : <https://www.helloasso.com/associations/a-fond-les-manettes-avec-enzo/formulaires/1>.

Merci d'avance, et vos dons sont aussi déductibles des impôts à hauteur de 75% en dessous de 1000 €.

Aurore pour l'association « *A fond les manettes avec Enzo* »



## Rencontre avec les comités consultatifs

Les membres des commissions « cohésion sociale », « Infrastructures et bâtiments » étaient réunis par M. le maire le 4 octobre dernier. C'était l'occasion d'informer sur les sujets suivants : Intermarché, habitat inclusif, aménagement de la place de l'église, café du fronton, mise en conformité de la salle socioculturelle, économie d'énergies, toitures de l'église et du trinquet.

### Café du Fronton

Le 27 septembre, la commune a fait l'acquisition du Bar/hôtel/restaurant du Fronton, via l'Etablissement Public Foncier Local des Landes, auprès de la société Prom'Invest, pour un montant de 230 000 €.

La municipalité souhaite redonner vie à ce lieu au travers de son futur gérant M. Orlando SOARES.

Ce dernier ambitionne d'y développer, au rez-de-chaussée, un commerce multiservice, café / tabac / presse / fdj / relais-colis.

En préalable, la municipalité devra réaliser les diagnostics suivants :

- DPE : performance énergétique,
- Crep : constat de risque d'exposition au plomb,
- État de l'installation intérieure de l'électricité,
- État de l'installation intérieure du gaz.

L'étage sera quant à lui destiné, à moyen terme, à la création de 3 appartements : deux T3 sociaux et un T2 d'urgence.



### Site du Ruisseau

Les études pour la réhabilitation du site du ruisseau ont débuté. La société NeoVrd (géomètre et maîtrise d'œuvre) travaille actuellement à l'aménagement : réseaux électrique, d'eau et d'assainissement.

La partie sportive, quant à elle, voit ses devis engagés pour une réalisation de travaux au printemps : réhabilitation des terrains en béton poreux rouge et vert, transformation du terrain « bleu » en gazon synthétique.

La création de trois mini-tennis est dépendante du calendrier des entreprises.

La création de toilettes publiques fonctionnelles est aussi prévue, tout comme la création d'une nouvelle maison du tennis.

La maison de la Pétanque sera pour sa part connectée aux réseaux d'assainissement.

### Comité de pilotage scolaire

Le mardi 15 octobre a eu lieu le premier comité de pilotage scolaire en présence de deux représentants des parents d'élèves, deux agents municipaux en charge du périscolaire, de la directrice de l'école, et de deux élus municipaux.

Pour ce 1<sup>er</sup> comité, les représentants des élèves n'étaient pas présents, car les élections des délégués n'avaient pas encore eu lieu ; ils seront conviés pour le prochain comité qui se déroulera avant les vacances de Noël.

### A l'école : Le « Cross » et la semaine du goût



Le mardi 15 octobre a eu lieu le cross de l'école. Chaque classe a participé avec joie et sueur au cross sur des tracés définis par l'équipe enseignante, entre le city stade et la cours de l'école.

Une belle organisation et une très belle participation des parents volontaires pour aider l'équipe enseignante à encadrer ce cross. Bravo à chaque coureur !!!

Le 18 octobre, dans le cadre de la semaine du goût, chaque classe a produit et exposé ses préparations culinaires, avec de belles décorations sur le thème de l'automne.

Bravo à tous nos écoliers, ainsi qu'à l'équipe enseignante et aux assistantes maternelles.



## Retour sur « Dimanche et Cie »



Le dimanche 6 octobre, la salle socioculturelle fut le théâtre de deux représentations du spectacle :

« *Naqatou ou la vilaine petite fille* »,

La mise en scène a été l'œuvre de la compagnie :

« *Sons de toile* ».

Un spectacle, plein d'émotions et d'humour, qui a su captiver petits et grands.

Un grand merci à la communauté de communes MACS et au pôle culturel pour son implication, ainsi qu'à Vanessa qui a su organiser cet événement réussi.

Nous n'oublions pas Julie qui a mené deux ateliers à la suite des spectacles pour échanger avec les enfants et parents inscrits, ainsi que l'association, « *les petits loustics* », qui est venue régaler les téléspectateurs l'après-midi.



## « Aux arbres »

Le mercredi 16 octobre, en partenariat avec "Itinéraire" et le soutien du département des Landes, un spectacle de lecture théâtralisée gratuit jeune public a été organisé dans la médiathèque. Cette année, l'accent a été mis sur l'écologie. La compagnie « *la Marge Rousse* » a animé avec conviction cet événement avec un titre qui parle au plus grand nombre : "SAUVONS LA FORET". Des enfants du centre de loisirs et des familles St Martinoises ont pu échanger, chanter et rire, sur cette belle initiative.



## Une journée festive pour le « Réveil d'Automne »

L'après-midi a débuté en musique, un peu après 16h, avec MARC VANHOVE. Celui-ci a revisité un joli échantillon de standards de la chanson française.

Ensuite, un bel honneur a été fait à Jean CARRERE, notre nouveau centenaire ; l'occasion pour Daniel WARMULA de mettre en évidence les principales actions de ce dernier, pour qui les maîtres mots ont été « coopération et collaboration ».

Les deux coprésidentes, Isabelle CARRERE et Josette FOIS, offrirent ensuite au nom de l'association, un livre et un coffret de vin à son nom.

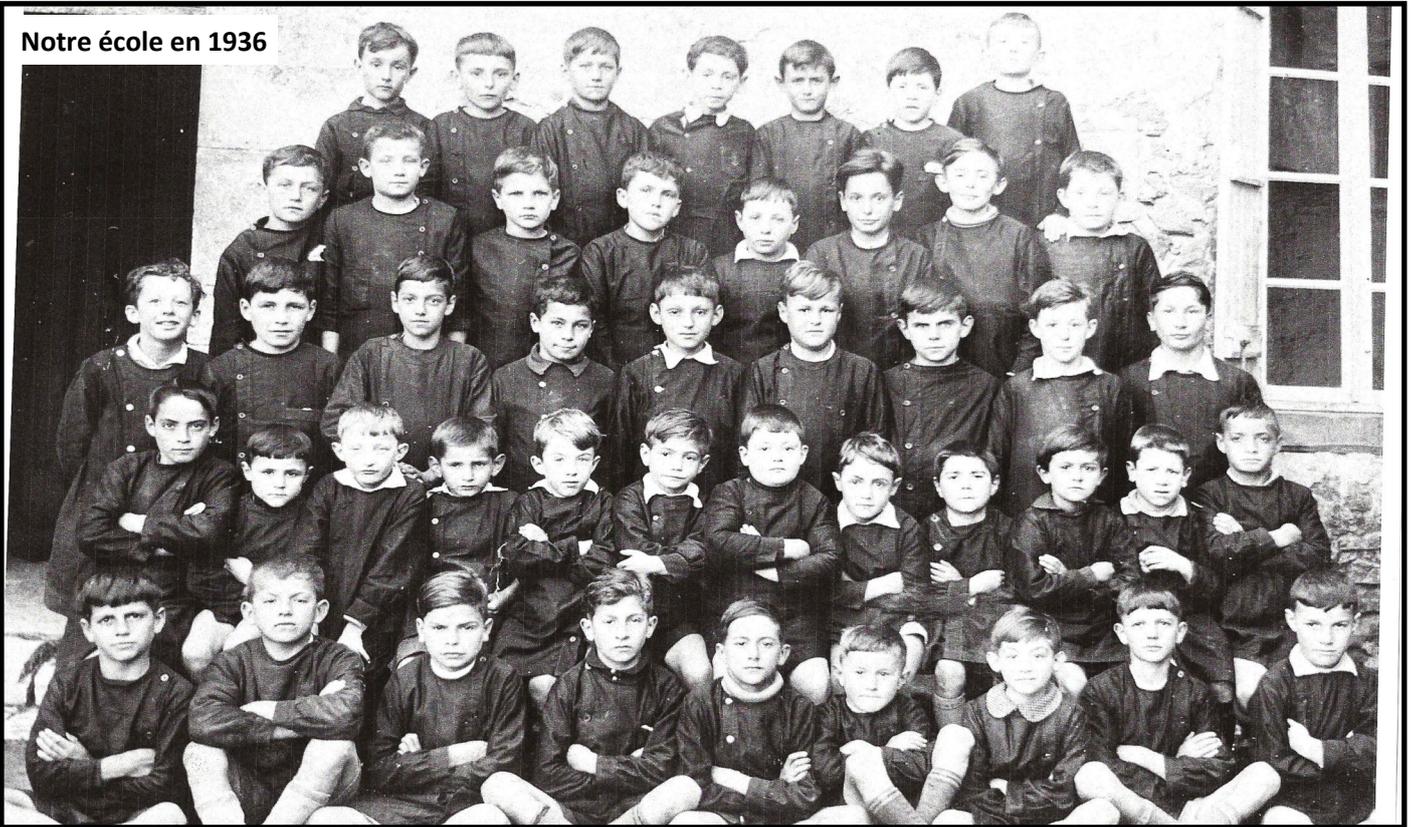


La cérémonie s'est poursuivie par un récit passionné de Jean, au cours duquel, il retraça avec émotion certaines actions chères à son cœur. Nous retiendrons qu'il a toujours eu le sens de l'entraide sociale dédiée à la corporation des agriculteurs. Entre autre, il a œuvré localement pour les veuves d'agriculteurs, en leur permettant l'obtention des réversions de retraite de leur mari, ce qui se trouvait être une avancée sociale majeure pour l'époque. Il a été à l'origine de la fusion des coopératives agricoles les Landes qui donna naissance à « Maisadour », et il en resta administrateur de longues années. Il a été l'instigateur de l'installation du silo à maïs à Saint Martin de Hinx, ce qui permit, pendant plusieurs décennies, aux céréaliers locaux de valoriser leurs productions, sans s'engager dans de longs transports. Il a initié la création de la CUMA (Coopérative d'Utilisation des Matériels Agricoles) Saint-Martinoise qui permit aux agriculteurs locaux de mutualiser leurs achats pour que chacun ait à sa disposition des équipements agricoles performants et efficaces, tel que tracteurs, remorques et outils dédiés. Il s'investit au sein du Centre d'Evaluation de la Race Blonde d'Aquitaine pour aider les paysans au développement de leur élevage bovin.

Ensuite, il sera président pendant 16 ans de l'association du « Réveil d'Automne », et il permettra aux séniors de notre commune de profiter d'actions ciblées conviviales et festives.

Puis, avec le concours des « chasseurs » qui ont offert un sanglier, et de Bernard TOUYA à la cuisine, un délicieux repas fut servi avec, au menu, velouté de potirons, civet de sanglier, fromage blanc de « Hournet » et tarte aux pommes.

## Notre école en 1936



? - René DARDY - ? - ? - Albert LARD - Pierre PRODHOMME - Jeannot PICARD

Jeannot DARETS - André PICARD - Jean DAGUERRE - Henri RACHET - Jean JEANNOTS - Albert MARMANDE - Jacques BARRUCQ - Henri CARRERE  
 Jeannot LIBIER - ? - Gaétan GEZ - Rigobert DUFOURCQ - Jeannot LOUSTAU - Jacques MIREMONT - Pierre SABALOI - Jean CARRERE - Raymond NOGARO  
 André COURTIEUX - René PAPIN - André JOLIBERT - André DARETS - ? - ? - ? - Roger DUTREY - Henri SABALOI - ? - ? - ?  
 Gilbert MARMANDE - ? - « toto » LABOUYRIE - Gilbert ARTUS—Pierre BEDERE - ? - Jeannot VICENTI - ? - André GARAT

# FÊTES D'HIVER

**SAM**  
23  
**NOV**

COMITÉ DES FÊTES DE  
ST MARTIN DE HINX

**Dès 9h** Petit déjeuner jusqu'à 11h

10€  
JAMBON, ŒUF  
PIPERADE, FROMAGE  
CAFÉ  
VIN COMPRIS

Exposition d'animaux  
**9h - 13h** Promenade en calèche  
Buvette



**19h** Repas du comité  
À réserver au [06.47.71.37.98](tel:0647713798)

14€  
BOUDIN  
CÔTES DE PORC, HARICOTS  
BLANCS  
FROMAGE  
PASTIS, CRÈME ANGLAISE  
CAFÉ, VIN COMPRIS

MENU ENFANT 7€  
CÔTES DE PORC  
HARICOTS BLANCS  
PASTIS, CRÈME  
ANGLAISE

**22h** Soirée animée par le comité des fêtes

## AGENDA

Mardi 5/11 à 18h : Conseil d'école  
 Vendredi 8/11 à 18h30 : CCAS « Habitat inclusif social »  
 Samedi 11/11 à 10h30 : Commémoration de l'armistice  
 Samedi 16/11 à 10h : AG SMBS Gym Volontaire  
 Samedi 16/11 à 10h30 : AG du club de Pétanque  
 Samedi 23/11 à 19h : fête d'hiver « Pourquoière »  
 Samedi 30/11 à 18h30 : AG SMBS Pelote

*Une pensée pour ceux qui nous  
ont quittés ...*

Marcel, Jacques TEXIER le 10 octobre  
 Béatrice BOISNEL le 31 octobre

*Bienvenue à ...*

Xan, Robert THEDE né le 2 octobre  
 Ema, Jenofa PUYO née le 1er octobre



## Assemblée Générale « Les P'tits Loustics »

Les P'tits Loustics, association d'Assistants Maternelles, sont heureux de vous retrouver pour cette nouvelle rentrée. Les Grands Loustics ont découvert le chemin de l'école, tandis que d'autres nouveaux P'tits Loustics nous ont rejoints pour notre plus grande joie. Bienvenue à Oïhan, Lizio, Baptiste et Antton.

Pour cette année, l'association compte 7 assistantes maternelles et 21 enfants pour l'instant. En septembre, nous avons accueilli Julie (« Partageons un instant ») pour des histoires et comptines sur le corps humain. Puis, nous sommes allés au domaine de Darmandieu, à Saint Etienne d'Orthe, pour une belle matinée cueillette de pommes dans les vergers.

Le mois d'octobre a commencé avec notre assemblée générale qui s'est déroulée le vendredi 4 octobre ; un bilan plus que positif sur tous les plans et de belles aventures en perspective pour notre association. La première a d'ailleurs eu lieu dimanche 6 octobre où nous avons été conviés par Vanessa pour tenir le stand de boissons et pâtisseries à l'issue du spectacle de « Dimanche&Cie ». Merci Vanessa !

Alors à très bientôt pour découvrir les aventures des P'tits Loustics.

Le bureau



## Nouvelle dynamique pour la section Course à pieds !

Cette année le club compte 36 adhérents, dont 11 de plus par rapport à l'année dernière. Cela fait suite à un forum des associations particulièrement dynamique cette année pour la commune.

Le trail des fêtes, dimanche 7 juillet, a été très apprécié suite à la première édition de 2023. Si le nombre de coureurs était similaire, celui des marcheurs était en hausse puisqu'ils étaient 87.

Sur le plan des résultats sportifs, le club a participé à 29 courses avec, 10 coureurs à chacune. Cette participation a été remarquée puisque nous avons remporté, dans 2 courses, le trophée du club le plus représenté.



Un nouveau bureau a été élu avec Nicolas LASSALLE en tant que Président, Barbara MUDUNBELTZ comme secrétaire, et Delphine DELORT, trésorière.



Thierry LALANNE et Cédric RICHARD ont été récompensés pour leur investissement dans l'entretien des chemins empruntés. Cédric RICHARD et Barbara MUDUNBELTZ ont été mis à l'honneur pour leurs représentations dans les diverses courses locales.

## Les Anciens combattants se sont réunis

Le samedi 19 octobre à 10h30 s'est tenue l'assemblée générale de l'association des anciens combattants.

Le bilan moral a relaté les trois commémorations : la victoire de 1945, l'appel du général de Gaulle et l'armistice.

La participation systématique des enfants de l'école a été soulignée, et notamment la maîtrise de la « Marseillaise ». La clique a été aussi remerciée pour ses participations systématiques aux manifestations.

Le bilan financier positif permet à l'association de recevoir avec sympathie les Saint-Martinois, après chaque commémoration.



Tous les anciens combattants, ou ceux ayant servi dans les armées et la gendarmerie, sont toujours les bienvenus aux cérémonies du 11 novembre, du 18 juin et du 8 mai.

## Réveil d'automne

Nous voici de retour de notre voyage annuel de 5 jours. Cette année, nous avons visité une partie du Périgord Noir : Bergerac, La Roque Gageac, Les Jardins de Marqueyssac, Sarlat, Le Château des Millandes, Collonges La Rouge, Le Gouffre de Padirac, et nous avons terminé notre périple par un arrêt au Château de Monbazillac.

Nous étions hébergés au VVF de Collonges La Rouge, où nous avons passé de bons et joyeux moments. Nous étions 39 participants de 60 à 89 ans.

Nous rappelons à nos adhérents que la marche du jeudi matin à 9 h a repris le 12 septembre, ainsi que le rendez vous de la belote, du scrabble et des jeux de société, le lundi à 14 h 30 à la salle Pierre Devert.

A bientôt

*Le Bureau*



Souvenir de notre soirée médiévale au VVF. Nous reconnaissez vous ?

## APE : Une rentrée des classes active

L'école avait besoin de serviettes pour la cantine, et nous tenions à remercier Marie Julie (membre du bureau), qui a cousu plus de 200 serviettes pour la cantine des élèves !!!

Venons-en au 1<sup>er</sup> événement de l'année : « La boum » de la rentrée qui fût un énorme succès !

Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu participer. C'était une première pour nous, et nous avons pris en compte vos retours, car ce ne sera certainement pas la dernière.



Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 6 décembre pour le marché de Noël, où nous serons installés pour vous proposer barbes à papa, pêche aux canards, photos avec le Père Noël, ainsi que la vente de tasse personnalisable et de bouteille décorative.

Pour toute commande de tasse et bouteille (photos ci-jointes) n'hésitez pas à appeler le 06.71.75.21.59, ou à compléter le bon de commande joint à cette gazette.

Les commandes seront à retirer lors du marché de Noël.



## Club de pétanque : Un week-end de folie a St Martin de Hinx

Durant 3 week-ends, les féminines du club de Saint Martin de Hinx Pétanque ont défendu nos couleurs au CRC « Championnat Régional des Clubs » : 1<sup>ère</sup> journée à Cazères, 2<sup>ème</sup> journée a Fontet (Gironde) et le week-end du 19 et 20 octobre, chez nous, à Saint Martin de Hinx ; elles y ont brillamment remporté leurs 2 matchs contre les équipes de Billiere et Pau Bernadotte. Elles sont désormais 5<sup>ème</sup> du classement parmi 8 équipes, ce qui leur laisse encore toutes leurs chances pour se maintenir au CRC, voire jouer les phases finales.

Un grand merci à la mairie, aux bénévoles qui ont œuvré pendant 2 jours, et à tous les spectateurs présents. Le club a reçu près de 80 féminines de toute la région lors de cette compétition. Environ 200 repas ont été servis à la salle socioculturelle de Saint Martin de Hinx pour les joueurs et les accompagnateurs.

Nous sommes heureux d'avoir accueilli la championne d'Europe espoir lors de cette compétition ; elle concourait pour le club de Mourenx.

La prochaine étape se déroulera à Baigts-de-Béarn, les 2 et 3 novembre prochain.



De droite à gauche: Francis Milhé (président), Cathy Milhé, Jeannette Dubarry, Monique Cuesta, Joëlle Ladame-Milhé, Jean-Pierre Cuesta ( COACH) Virginie Cuesta, Chantal Simon, Maria Virginia Creel

*Le bureau*

## Toujours en forme avec la section Gym Volontaire !

Qui dit septembre, dit reprise sportive !

Nous avons débuté par le forum des associations durant lequel beaucoup de personnes se sont inscrites et se sont renseignées sur les 14 cours proposés cette année. Les nouvelles activités comme le CAF (cuisses-abdos-fessiers) et le Pilâtes ont eu beaucoup de succès ; et les anciens cours ne sont pas en reste !!!



(Yoga, Cross training, Sen'tonique, Marche nordique, Zumba, ...)

Les enfants et ados sont également

présents, et ce sont 29 enfants, dont 14 ados, qui viennent se rajouter aux 156 adultes inscrits à ce jour, majoritairement des Saint-Martinois.

Le bureau tient à remercier les professeurs de sport sans qui le succès de notre association ne serait pas possible : Anthony, Aury, Charleyne, Christine, Karen et Pascale. Nous vous souhaitons à tous une très bonne année sportive.

Nous vous attendons nombreux à notre Assemblée Générale du 16 novembre à 10h à la salle Pierre Devert.

*Le bureau*



**Laisse parler ton cœur**

**Grande collecte solidaire de jouets complets et en bon état**

Du 09 au 24 novembre 2024 sur les 22 déchetteries du Sitcom

Logos: ecomaison, BROCANTE Les associations, sitcom, Le Grenier, ecosystem

## SMBS VTT Rando

Le 15 octobre dernier, la section VTT a tenu son assemblée générale annuelle en présence de Monsieur SEGUI, maire de Biarrotte, de Monsieur LIOT, conseiller municipal de Saint Martin de Hinx, chargé des affaires sportives, et de Monsieur SERVIRANCX représentant le SMBS Omnisports.

Cela a été l'occasion de présenter l'activité dynamique du club, notamment, avec l'arrivée d'une section Jeunes comptant désormais près de 20 enfants, âgés de 6 à 12 ans, ainsi que l'organisation de la randonnée VTT et pédestre annuelle du 22 septembre dernier.

Le bureau du club VTT est composé, cette année, de 3 membres : Messieurs PRAT (trésorier), SUHUBIETTE (secrétaire) et LORENZO (président).

## Comité des fêtes

Le vendredi 25 octobre, le comité des fêtes a organisé, en collaboration avec l'entraide Saint-Martinoise, un loto générateur de recettes en prévision des manifestations à venir.



Bravo !!!

**PROM'INVEST**  
PROMOTION IMMOBILIERE

**Prochainement**

**Résidence du Fronton Miremont**

17 Appartements du T2 au T4  
RE 2020  
Frais de notaire réduits

Renseignements :  
**06 09 71 02 09**  
prom-invest.fr

Commercialisation en cours

FESTIV'ADOUR

## CONCERT

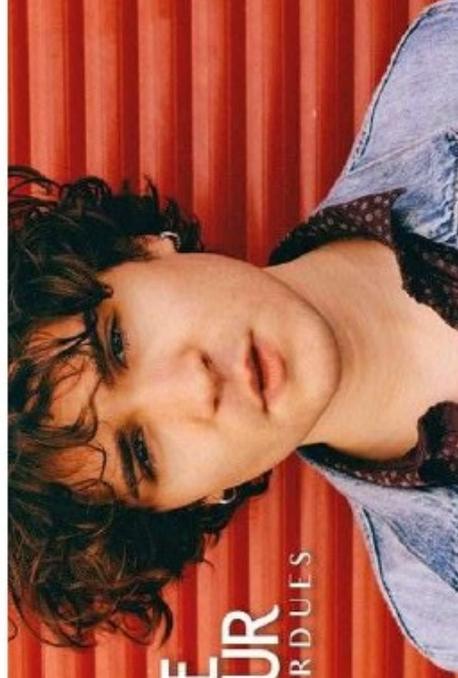
Samedi 16 Novembre 2024

À 20h30 – Saint-Martin-de-Hinx

Salle Socio-culturelle

### BAPTISTE VENTALDOUR

NOS ANNÉES PERDUES



L'élan folk irrésistible d'une douze cordes, la clarté des émotions, la ferveur d'une voix de bluesman juvénile, la limpidité des intentions, ses chansons semblent courir dans une rue de village, de bistrot en bistrot, dans une nuit à guitares, sur un quai en attendant le train... Des chansons qui prennent la main, qui se partagent d'instinct, qui sont prêtes à tracer la route.

+ d'infos et réservation via [HELLOASSO](https://www.helloasso.com) et sur notre site [festivadour.eu](https://www.festivadour.eu)  
Plein Tarif 14€ | Tarif réduit 10€ | Gratuit pour les moins de 12ans.

Noël approche à grand pas, et son marché est prévu le 6 décembre. Nous avons encore la chance cette année de pouvoir vous proposer des cadeaux personnalisés.

Une bouteille avec un renne de Noël différent sur chaque face (non modifiable)

Et une tasse où vous pouvez demander l'ajout d'un prénom sous le renne. Une précommande est nécessaire pour pouvoir gâter tout le monde.



Bouteille 6€



Tasse avec ou sans prénom 5€

Pack  
1 bouteille  
1 tasse  
10€

Nom de famille : .....  
Prénom : .....  
Numéro de téléphone : .....  
Nombre de bouteille : .....  
Nombre de tasse : .....  
Nombre de pack : .....  
Prénom à inscrire sur la tasse : .....

Prix total : .....

Nous vous invitons à déposer votre bon de commande accompagné du règlement (chèque ou espèces) dans la boîte de l'Apé devant l'école.

Les commandes seront à récupérer au marché de Noël le 6 décembre.

